

REPUBLIQUE FRANCAISE	dossier n° PC04613022X0004
Commune de GREZELS	Date de dépôt : 08/08/2022 Demandeur : TIJHOF Hendrik Pour : Construction d'une citerne de 8x4 m et 1,5 m de profondeur, partiellement construite sous terre. La construction est faite de béton, de briques et de bois, avec une pièce latérale pour les équipements de filtration et les pompes. Adresse terrain : 202 Impasse de Pech Esteve, Le Prayrol 46700 GREZELS
Affaire suivie par : CCVLV / Service ADS <i>FRECHE Lisa</i> 05-65-36-06-55	Le Maire à Monsieur TIJHOF Hendrik 202 Impasse Pech Esteve, Le Prayrol 46700 GRÉZELS

**REJET TACITE de PERMIS DE CONSTRUIRE
DELIVRE PAR LE MAIRE
AU NOM DE LA COMMUNE**

A_2023_37

Le Maire de GREZELS,

Vu la demande de permis de construire susvisée ;
Vu le Code de l'urbanisme ;
Vu la carte communale approuvée par délibération du Conseil municipal du 3 Février 2014 ;
Vu la zone NC de la carte communale en vigueur ;
Vu la demande de pièces manquantes en date du 25/08/2022 ;

Considérant l'Article R.423-39 du code de l'urbanisme indiquant : « L'envoi prévu à l'article R.423-38 précise :
a) Que les pièces manquantes doivent être adressées à la mairie dans le délai de trois mois à compter de sa réception ; b) Qu'à défaut de production de l'ensemble des pièces manquantes dans ce délai, la demande fera l'objet d'une décision tacite de rejet en cas de demande de permis ou d'une décision tacite d'opposition en cas de déclaration ; c) Que le délai d'instruction commencera à courir à compter de la réception des pièces manquantes par la mairie » ;

Considérant que la demande de pièce complémentaire a été adressée au pétitionnaire le 25/08/2022 ;
Considérant que les pièces complémentaires n'ont pas été déposées en Mairie avant le 25/11/2022 ;
Considérant que le délai de 3 mois pour fournir les pièces est dépassé ;
Considérant que le dossier est rejeté tacitement conformément à l'Article R.423-39 du code de l'urbanisme ;

ARRETE

ARTICLE UNIQUE

La demande de permis de construire est rejetée tacitement.

GREZELS, le 28/08/2023
Le Maire, Monsieur PEREZ Sébastien

dossier n° PC04613022X0004

